

Mécanicien de matériels agricoles (BTM)

RNCP35882 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	21011, 23654
Code(s) ROME	I1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2024

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation, 2 à former et 3 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE PROMOTION DE CENTRES DE FORMATIONS INTERPROFESSIONNELLES EN ALTERNANCE	509232831 00016	Former
ASSOC PROMO APPRENTI POLYVALEN	312773302 00020	Former
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	130026073 00010	Organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	130027949 00010	Organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NORMANDIE	130027998 00017	Former et organiser l'évaluation
CMAR GRAND EST	130028012 00016	Organiser l'évaluation
CMAR NOUVELLE AQUITAINE	130027923 00015	Former et organiser l'évaluation
LPA DE SAINT-AUBIN DU CORMIER	193509403 00013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le mécanicien de matériels agricoles effectue les réparations et les révisions des engins et matériels agricoles, de chantier, de levage et manutention, selon les règles de sécurité et la réglementation en vigueur. Après détection et identification de la panne ou du problème, il procède à la réparation. Il démonte les pièces mécaniques, graisse, vidange, purge ou les change si nécessaire. Pour les interventions sur le matériel électronique ou les automates, il

reprogramme les paramètres, mesure et contrôle les circuits... Son intervention terminée, il réalise les tests et les mises au point nécessaires.

Le plus souvent sous l'autorité d'un chef d'atelier, le mécanicien de matériel agricole assure également des activités liées à la gestion de l'atelier, d'autant plus s'il décide de s'installer à son compte. Il supervise la maintenance et la mise en sécurité de l'atelier, participe notamment à la gestion des stocks et peut participer à la gestion opérationnelle d'une équipe atelier. Par ailleurs, le mécanicien de matériels agricoles contribue au développement commercial de l'entreprise en effectuant des tâches de promotion commerciale et de vente de matériels.

ACTIVITÉS VISÉES

Mener une intervention de maintenance ou de réparation d'un matériel agricole

Participer à la gestion d'activité de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

Participer au développement commercial de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mener une intervention de maintenance ou de réparation d'un matériel agricole

Diagnostiquer l'origine du dysfonctionnement d'un matériel agricole

Établir un devis

Établir un ordre de réparation

Organiser son poste de travail

Exécuter l'intervention de maintenance ou de réparation du matériel agricole

Contrôler la qualité de l'intervention en son responsable

Conseiller le client vis à vis de l'intervention

Participer à la gestion d'activité de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

Participer à la gestion d'une équipe atelier

Organiser la maintenance de l'atelier, de ses équipements et outillages

Assurer la mise en sécurité de l'atelier

Assurer la gestion du budget annuel en lien avec sa hiérarchie

Participer à la gestion des stocks

Participer au développement commercial de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

C3.1 Sélectionner les fournisseurs de l'entreprise C3.2 Participer à la stratégie de fidélisation de l'entreprise C3.3

Animer le parc de matériels de l'entreprise en agençant les différents produits ouverts à la vente et en assurant l'accueil et l'orientation du client

Blocs de compétences

RNCP35882BC01 — Mener une intervention de maintenance ou de réparation d'un matériel agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer

l'origine du dysfonctionnement d'un matériel agricole en questionnant le client sur les symptômes, en exploitant la documentation technique et en menant des tests et des mesures afin d'identifier les éléments défectueux.

Établir un devis en s'appuyant sur une évaluation du prix de l'intervention en anticipant et en optimisant les coûts de production au regard de la complexité de l'intervention afin de déterminer le montant de l'intervention à facturer au client.

Établir un ordre de réparation une fois le devis accepté par le client en s'appuyant sur l'élaboration d'une fiche réception matériel, en renseignant les informations du matériel agricole et du client afin de contractualiser l'intervention

menée sur le matériel.

Organiser son poste de travail en choisissant et sécurisant la zone d'intervention, en sélectionnant le matériel nécessaire (EPI et outillage) et en remettant en

état son poste une fois l'intervention menée afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité et environnement lors de l'intervention.

Exécuter l'intervention de maintenance ou de réparation du matériel agricole dans le respect des consignes et des procédures associées à l'intervention en

exploitant la documentation technique et en menant les opérations de mise au

point nécessaires dans le respect des règles HSE afin de remettre en état le

matériel.

Contrôler la qualité de l'intervention en réalisant un essai du matériel et en relevant ses mesures en vue de sa restitution au client.

Informier son responsable en communiquant sur son activité par le biais de comptes rendus réguliers et en alertant sur les éventuelles difficultés rencontrées afin de permettre une diffusion de l'information et ainsi le bon déroulement de l'activité.

Conseiller le client vis à vis de l'intervention en l'informant sur les solutions techniques possibles, sur les travaux effectués, et en assurant la prise en main du matériel agricole lors de la restitution au travers d'explications et d'une démonstration afin d'orienter la clientèle et de permettre une utilisation optimale du matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en

situation professionnelle : Dans le cadre du dysfonctionnement d'un matériel agricole, le candidat doit trouver l'origine du dysfonctionnement et détecter les éléments défectueux.

Mise en situation professionnelle : À la suite de la réception d'un matériel, le candidat doit établir une fiche de réception

matériel puis élaborer un devis à adresser au client. Le candidat devra également rédiger l'ordre de réparation associé.

Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une intervention de maintenance ou de réparation sur un matériel agricole, le candidat devra organiser son poste de travail, exécuter l'intervention dans le respect des consignes et contrôler la qualité de son intervention.

Étude de cas : Sur la base d'une intervention de maintenance ou de réparation présentant une difficulté, le candidat devra lors d'une soutenance orale exposer la problématique rencontrée et la méthode de résolution employée.

Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une intervention de maintenance ou de réparation, le candidat devra conseiller le client en amont ou en aval sur les aspects techniques liés aux travaux à effectuer ou réalisés et/ou sur la prise en main du matériel.

RNCP35882BC02 — Participer à la gestion d'activité de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la gestion d'une équipe atelier en attribuant à chaque membre ses missions, en l'informant des objectifs à atteindre, en gérant les plannings d'intervention en fonction des priorités et en contrôlant les résultats collectifs et individuels afin d'organiser les moyens humains de l'atelier et de respecter les délais.

Organiser la maintenance de l'atelier, de ses équipements et outillages en établissant un planning d'entretien périodique et en contrôlant son exécution afin de faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Assurer la mise en sécurité de l'atelier dans le respect de la législation en vigueur en contrôlant la conformité du matériel, des EPI et des éléments de sécurité collective de même que le respect du port des EPI par le personnel et les visiteurs de l'atelier et en s'assurant du signalement des zones à risques afin de réduire les risques d'accidents

Assurer la gestion du budget annuel en lien avec sa hiérarchie en calculant la facturation prévisionnelle de l'atelier, les charges fixes et variables, le seuil de rentabilité et en assurant son suivi afin d'assurer la rentabilité de l'atelier et d'identifier les éventuels écarts.

Participer à la gestion des stocks en contribuant à la détermination des besoins d'approvisionnement, en effectuant les commandes, en assurant la réception, stockage et les retours du matériel, pièces et consommables y compris ceux dangereux afin de permettre la continuité de l'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une situation de compagnonnage en atelier, le candidat devra superviser une personne en lui attribuant ses missions, les objectifs et en contrôlant les résultats du travail effectués, cette mise en pratique fera l'objet d'un rapport écrit.

Étude de cas :

Sur la base d'un dossier documentaire portant sur le départ en congé des membres de l'équipe, le candidat devra proposer un planning permettant le maintien de l'activité.

Mise en situation professionnelle : Sur la base d'une situation en atelier, le candidat devra proposer un planning organisant la maintenance de l'atelier, de ses équipements et outillages et assurer la mise en sécurité de l'atelier dans le respect de la législation en vigueur.

Étude de cas : Sur la base d'une étude de cas d'une entreprise, le candidat devra élaborer un budget afin d'assurer la

rentabilité de l'atelier et proposer les conditions de contrôle de son utilisation.

Étude de cas : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur la gestion des stocks d'une année à l'autre, le candidat devra anticiper les commandes au regard des contraintes de l'année n-1, cette épreuve fera l'objet d'un rendu écrit.

RNCP35882BC03 — Participer au développement commercial de l'entreprise de maintenance de matériels agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

Sélectionner les fournisseurs de l'entreprise en comparant les devis et en établissant un tableau comparatif calculant les coûts de chacun et intégrant les conditions commerciales proposées par les fournisseurs afin de répondre au mieux aux besoins de l'entreprise.

Participer à la stratégie de fidélisation de l'entreprise en renseignant et en exploitant les fichiers clients, en organisant des manifestations événementielles et en élaborant des offres promotionnelles à leur attention via différents supports et canaux de communication afin de fidéliser la clientèle.

Animer le parc de matériels de l'entreprise en agençant les différents produits ouverts à la vente et en assurant l'accueil et l'orientation du client afin de conclure une vente répondant au besoin de la clientèle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle :

Sur la base

d'un besoin spécifique atelier, le candidat devra comparer différents devis permettant de sélectionner un fournisseur. Le candidat fournira un rendu écrit proposant un tableau comparatif des fournisseurs et argumentant son choix.

Étude de cas :

Sur la base

d'un cas portant sur une promotion commerciale d'une entreprise de matériels agricoles, le candidat doit proposer la programmation écrite d'une journée portes ouvertes de l'organisation ou d'une journée de promotion sur site et identifier les partenaires et clients à inviter.

Mise en situation professionnelle

Partie 1 : en

anglais (épreuve orale) : Le candidat devra accueillir, présenter l'entreprise, les activités et produits proposés ainsi que son poste au sein de l'entreprise.

Partie 2 Mise

en situation professionnelle (en français) : Oral : Sur la base d'une situation portant sur l'animation du parc de matériels, le

candidat devra analyser le besoin et son profil client et le conseiller dans son choix de matériels agricoles.

Écrit : Le candidat devra également proposer un agencement du parc qui fera l'objet d'un rendu écrit argumenté.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le mécanicien agricole exerce au sein d'une grande exploitation, d'une entreprise de travaux agricoles (ETA), une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ou chez un concessionnaire. Il travaille principalement en hangar, mais peut également être sollicité pour effectuer des dépannages sur site (terrains agricoles, chantiers, ...). Son rythme d'activité est plus soutenu lors des périodes de travaux des champs importants (récoltes notamment).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de matériels agricoles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour s'installer en tant que chef d'entreprise, le mécanicien doit être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 dans le métier concerné (Décret 98-246 du 2 avril 1998).

Les articles L.4311-1 et L.4311-3 disposent notamment que les tracteurs agricoles ou forestiers destinés à être

exposés, mis en vente, vendus, importés, loués, mis à disposition ou cédés à quelque titre que ce soit sont conçus et construits de sorte que leur mise en place, leur utilisation, leur réglage, leur maintenance, dans des conditions conformes à leur destination, n'exposent pas les personnes à un risque d'atteinte à leur santé ou leur sécurité et qu'il est interdit de les mettre sur le marché s'ils ne répondent pas aux règles techniques et procédures de certification qui leur sont applicables, dans les conditions déterminées par des décrets prévus à l'article L.4311-7.

Les tracteurs agricoles et forestiers sont des équipements de travail dont les règles de conception et de construction sont différentes des machines (exclusion donnée par l'article R.4311-5–6°a) mais ils sont soumis à d'autres dispositions pour la mise sur le marché (article R.4311-7 –1°). Celles-ci sont précisées à l'article R.4312-1-1 qui fait référence au règlement (UE) n°167/2013 et au décret n°2005-1236

Le règlement (UE) n° 167/2013 est d'application directe. Certains textes nationaux ont néanmoins dû être adaptés : ainsi, le décret n°2016-1010 du 21 juillet 2016, mentionné plus haut, a modifié les dispositions du décret n° 2005-1236 du 30 septembre 2005. Cependant, certaines de ses dispositions sont optionnelles et les états membres ont la possibilité d'y substituer des règles nationales, notamment pour certaines catégories de tracteurs. Enfin, certains sujets tels que la réception à titre isolé ne sont pas traités par le règlement et font l'objet de textes nationaux.

Source :

Voir ce document :

CACES 1 : mini-pelle et tracteur

50 ch

CACES 8 : tracteur agricole

50 ch + accessoire (remorque, fourche, ...)

(Articles R4323-55 et R4323-56 du Code du Travail : formation à la conduite et autorisation de conduite des équipements de travail automoteurs et des équipements de levage)

Pour conduire un tracteur sur route, un mécanicien doit posséder le permis de conduire correspondant au poids total autorisé en charge (PTC) du véhicule.

Source :

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification de mécanicien de matériels agricoles (BTM) s'adresse, aux titulaires d'un CAP Maintenance des matériels option A : Matériels agricoles, BEP, d'un diplôme ou titre technique homologué de niveau 3 minimum dans le secteur d'activité concerné. En l'absence de l'un de ces diplômes le candidat doit justifier d'une pratique professionnelle dans le secteur d'activité d'une durée minimale de 3 ans (sans compter le temps d'apprentissage). Un test de positionnement à l'entrée dans le cursus vérifiera la maîtrise des techniques professionnelles requises et formulera si nécessaire des préconisations individualisées de (re)mise à niveau. De plus, dans le cadre de la formation initiale, le candidat devra avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant.

Il comprend : un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers, un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation, les présidents des jurys particuliers, le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ; l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ; A minima 60 % de membres extérieurs au certificateur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury

général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat :

- un membre

désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,

- le

directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,

- l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui,

- des

formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation,

- les

correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.

Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

A minima 60 % de membres extérieurs au certificateur.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle		5 980 €
Selon la branche		5 275 € – 7 288 €
Prise en charge	Branches concernées	
5 980 €	Valeur par défaut · 207 branches	

7 288 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP des jardineries et graineteries
5 660 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 300 €	CPNE de la branche SDLM
5 275 €	CPNE de l'agriculture

Base légale

Date de décision	15/09/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	31	0	100 %	61 %
2018	33	0	96 %	69 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6904

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39889

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.apprentissage.cma17.fr/wp-content/uploads/sites/17/2020/02/87-Fiche-diplome-BTM-Mecanicien-de-materiels-agricoles-1.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35882/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 06/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).